



Déclaration liminaire

au CSA AP du 12 février 2026

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 12 février 2026

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Il faut arrêter de contourner le problème. Notre administration est confrontée à une réalité que plus personne ne peut nier : une violence endémique, des profils pénaux et carcéraux de plus en plus lourds, une menace qui dépasse désormais les murs des structures.

Près de 5 000 agressions physiques par an, des tentatives de meurtre, des menaces visant les agents et parfois leurs familles.

Et face à cela? ... Une absence totale de réactions et de réponses adaptés. Au mieux, des demi-mesures mais pas de vraies décisions, une pseudo prudence excessive permanente ! Finalement, beaucoup d'effets d'annonces mais peu d'actions concrètes...

**Les personnels n'attendent plus des ajustements techniques.
Ils attendent une ligne politique claire ! Une vision ! Un cap assumé !**

Oui, il faut spécialiser nos structures, Oui, il faut avoir le courage de dire que tous les détenus ne relèvent pas d'un même régime de détention et d'un même mode de gestion sécuritaire et de réinsertion. Les profils des détenus sont multiples et surtout très différents : troubles psychologiques graves, ultra-violents, terroristes, grand banditisme et narcotrafiquants. Ces profils ne peuvent être gérés en détention ordinaire. Il faut créer des établissements spécialisés et adaptés, à part entière, avec un niveau de sécurisation renforcé et des moyens humains cohérents avec la dangerosité réelle.

Continuer à les maintenir dans des structures classiques, c'est continuer d'exposer les personnels sans tirer les leçons d'une réalité de plus en plus désastreuse. **L'UFAP UNSa Justice le rappelle, le Ministre s'est engagé publiquement auprès des pénitenciers et nous n'entendons pas laisser ce projet rester à l'état d'annonce.**

À force de ne pas prendre les choses en main, on affaiblit tout le monde. Le modèle de la courserie et de son surveillant isolé est dépassé !

**L'agent seul sur un étage face à des profils de plus en plus violents : est-ce encore défendable ?
Nous le disons clairement : non !**

Il faut passer à une organisation en équipes mobiles, affectées sur un secteur de détention. Une présence collective, une capacité d'intervention immédiate, une rupture nette avec l'isolement du surveillant !

L'isolement professionnel est un danger, il faut y apporter une réponse rapide, l'isolement humain, social et familial est pour le coup une souffrance vécue depuis trop longtemps par nos camarades !

Car au-delà des murs, il y a aussi des vies, des familles, des équilibres fragiles. Les planifications de services rigides, imposées sans marge de manœuvre ni concertation, empêchent trop souvent toute organisation personnelle. C'est pour cela que nous défendons l'autonomie de service, permettant enfin aux agents de pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle...

Certains seraient tentés d'y voir une perte d'autorité, de contrôle, car organiser la vie des personnels c'est aussi une forme d'autorité, d'autres y voient peut-être un enjeu électoral.... Notre organisation y voit

simplement une mesure de bon sens : permettre aux équipes mobiles de s'organiser dans le respect des règles, en conciliant efficacité opérationnelle et stabilité personnelle.

Concernant les aérosols incapacitants, l'**UFAP UNSa Justice** le répète, ils peuvent être utiles mais ils ne régleront pas les problèmes d'organisation de travail et les carences d'effectifs. La sécurité ne se résume pas à un équipement, elle repose sur des choix politiques forts et une vision assumée, la fin de l'isolement avec les équipes mobiles et l'autonomie de service en font partie !

Car un agent qui tient debout dans sa vie tient plus facilement debout dans ses missions.

L'**UFAP UNSa Justice** a seule porté l'anonymisation des personnels, suite aux attaques revendiquées par la DDPF.

Mais ne nous racontons pas d'histoire. L'anonymisation dans les faits est réservée aux structures comprenant un QLCO. Pour la majorité des agents, elle suppose une demande motivée et la justification d'un risque avéré. Autrement dit, on protège quand le danger est déjà démontré. Nous sommes dans une forme de logique de gestion de l'après-coup, et non dans une approche de prévention des risques.

L'**UFAP UNSa Justice** le répète, la menace est liée à la nature même de nos fonctions, elle est ici dans nos établissements et devant les portes de nos maisons. La protection accordée aux agents doit être pensée de manière globale, pas au cas par cas après exposition.

L'administration a d'ailleurs la même approche et les mêmes problèmes sur l'armement des personnels en dehors du service.

Pourquoi tant de retenue ? Pourquoi ce parcours du combattant administratif ?

Les agents détenteurs d'armes administratives doivent pouvoir, au volontariat, bénéficier au-delà du strict temps de mission du port de leur arme. Pour les autres, toute demande fondée sur l'arrêté du 19 décembre 1997 doit être validée de manière systématique.

La réalité est simple : nos missions nous exposent ! Il faut arrêter de faire semblant de l'ignorer !

Et puis il y a PRISME !

Une expérimentation ratée, un déploiement précipité, des remontées terrains pour beaucoup ignorées, des dysfonctionnements répétés et non encore résolus, une surcharge de travail supplémentaire pour des agents déjà à flux tendu ! À cela s'ajoute une dépense publique conséquente pour un outil qui, à ce stade, ne répond pas pleinement aux besoins opérationnels.

Les personnels ne peuvent pas être les variables d'ajustement d'une modernisation mal préparée !

D'autre part et sujet non moins capital, l'UFAP UNSa Justice le répète et le martèlera ! Il est indispensable de reconnaître sans délai nos collègues de la filière encadrement qui connaît une perte d'attractivité et un manque de reconnaissance. Les encadrants prennent des décisions lourdes, portent une responsabilité pénale accrue notamment lorsqu'ils sont seuls en service de nuit, gèrent des équipes sous tension permanente. Et pourtant, ne bénéficient d'aucune reconnaissance statutaire et indemnitaire. Cette incohérence et les promesses non tenues ne peuvent plus durer ! Il y a là un déséquilibre qui fragilise toute la chaîne hiérarchique, ce sujet doit devenir une priorité !

Enfin, ce que nous demandons aujourd'hui n'a rien d'excessif : nous demandons du courage, une vision et une direction politique solide et assumée.

L'UFAP UNSa Justice revendique des Etablissements Spécialisés et Adaptés, une réforme en profondeur de l'organisation de la détention et la généralisation de tous les dispositifs visant à protéger les agents.

L'administration pénitentiaire ne peut plus se contenter de gérer l'urgence. Elle doit affronter la réalité, les personnels, eux, n'ont pas le luxe d'attendre !

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY